

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de orfèvres du *Canada*, (responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant regu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, après "suit" insérez : "*Robert Wilkes, Thomas B. Steward, Robert Hendry, William Young*"

Page 1, ligne 21, après "incorporée" retranchez la 2e clause et remplacez-la par la suivante :

*Clause A.*

2. "La compagnie pourra se livrer à la fabrication et à l'achat et vente des bijouteries, montres et articles d'horlogerie, et elle établira à cette fin le siège principal de ses affaires à *Toronto*, avec pouvoir d'ouvrir des manufactures ou branches d'affaires succursales dans d'autres endroits en *Canada* : elle aura le pouvoir de faire et accomplir généralement toutes autres choses et transactions nécessaires ou se rattachant à l'exploitation de son industrie ; et dans le cas où quelqu'un fournissant à la dite compagnie des marchandises et articles de son commerce ou du matériel pour sa fabrication, voudrait prendre en paiement partiel des actions versées de la Compagnie par le présent incorporée, les directeurs pourront, s'ils le jugent à propos, donner ainsi en paiement à ce fournisseur des actions du dit capital jusqu'à concurrence du montant dont on conviendra."

Page 2, ligne 2, retranchez "cinq" et insérez : "huit."

Page 2, ligne 22, après "prescrive" retranchez la 8e clause.

Page 2, ligne 27, après "dits" insérez : "*Robert Wilkes, Thomas B. Steward, Robert Hendry, William Young,*"

*Dans le préambule du Bill.*

Page 1, ligne 4, retranchez depuis "de" jusqu'à "par" dans la 7e ligne et insérez : "se livrer à la fabrication et à l'achat et vente des bijouteries, montres et articles d'horlogerie."

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que le dit bill, tel qu'amendé soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, de commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie d'Express de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Kaulback*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Cham-

bre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 34 *Vict.*, chap. 43,